



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026  
Reçu en préfecture le 05/02/2026  
Publié le 06/02/2026  
ID : 017-200041689-20260202-CC2026\_013-DE



**Conseil Communautaire du 2 février 2026**

**Objet : Contrat Opérationnel Mobilité - Avenant 1**

**Numéro de délibération : CC2026\_013**

L'an deux mille vingt six, le deux février, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 27 janvier 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Daniel LAGARDE, Charles BELLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jérôme HILLAIRET, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Didier DAUNIZEAU, Thierry EPLENIER, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Brigitte DAVID, Michel ANDRE, Simone ROY, Didier MARTIN

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Roland NAZET donne pouvoir à Maurice PERRIER  
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Jacky RAUD  
Wilfrid HAIRIE donne pouvoir à Liliane BEGUE  
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Patrick XICLUNA  
Sylvain MARCHAL donne pouvoir à Monique CHEMINADE  
Maurice PINEAU donne pouvoir à Annie PEROCHON  
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE

**Absents :**

Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Alain BILLAUD, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Régis DUTHILLE, Jean-Paul AUGUSTIN, Jacques ROUX, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Joël WICIAK, Christian GRATEREAU, Sylvie SABOUREAU, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, André LECLERE, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Catherine BAUBRI, Mathilde

MAINGUENAUD, Anne DELAUNAY, Henoch CHAUVREAU, Pierre-M  
Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Pierre TEXIER, Francine  
Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

GROS Véronique

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 86

Votants : 93

Pouvoirs : 7

**Publication (affichage) ou notification du :**

Vu la délibération n° 409 du conseil départemental de Charente-Maritime en date du 15 décembre 2022 approuvant le Contrat opérationnel de mobilité,

Vu la délibération n° CC2023\_089 du conseil communautaire en date du 26 juin 2023 approuvant le Contrat opérationnel de mobilité,

Vu la convention pour la délégation de la compétence d'organisation de la mobilité locale et du Transport à la demande signée le 22 août 2023 par la communauté de communes de Vals de Saintonge,

Vu la délibération n° CC2024\_103 du conseil communautaire en date du 3 octobre 2024 approuvant la réalisation d'un schéma directeur cyclable et l'organisation de services vélos afin d'encourager ce mode de déplacement,

Vu la délibération n° 2024\_038 du conseil syndical de Nouvelle-Aquitaine mobilité en date du 6 décembre 2024 approuvant le contrat opérationnel de mobilité,

Suite à la promulgation de la loi d'orientation des mobilités, la région, en qualité de cheffe de fil en matière d'actions communes de la mobilité, conduit l'élaboration des contrats opérationnels de mobilités. Associant les collectivités gestionnaires de l'offre de transport et d'infrastructures, les syndicats de transport et les gestionnaires de pôles d'échanges, cet outil a pour but de favoriser les projets partenariaux au bénéfice de la mobilité et des usagers grâce à une feuille de route de projets à réaliser sur une durée de 6 ans. Les signataires peuvent réviser cette feuille de route par voie d'avenant annuellement.

En juin 2023, Vals de Saintonge Communauté, le département de la Charente-Maritime, la région Nouvelle-Aquitaine, le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilité et SNCF Gares&Connexions adoptaient un Contrat opérationnel de mobilité. L'ensemble des signataires s'était accordé sur le besoin de créer une stratégie de mobilité sur le bassin des Vals de Saintonge.

Ainsi, le contrat opérationnel de mobilité Vals de Saintonge a fait l'objet d'une première version «allégée» puisque la feuille de route mentionnait 2 projets :

- réaliser une étude de mobilité locale pour définir les projets nécessaires à l'animation de la compétence d'Autorité organisatrice de la mobilité locale (AOM)
- assurer la pérennité du Transport à la demande existant en confiant sa gestion à la communauté de communes par le biais d'une convention de délégation de compétence

Ces deux actions ayant été menées au cours des années 2023 et 2024, il convient de procéder à un premier avenant au Contrat opérationnel de mobilité pour faire état de l'avancement des actions et d'intégrer les résultats de l'étude.

À travers les échanges menés par les partenaires lors de la construction du contrat, la feuille de route du Contrat opérationnel de mobilité Vals de Saintonge liste les projets de mobilité suivants :

- conforter le transport à la demande
- s'appuyer sur l'expérience de l'Angély Bus pour faire évoluer le TAD
- favoriser le covoiturage en développant des services adaptés et le nombre d'aires dédiées
- favoriser les mobilités actives en développant des services cyclables et des infrastructures cyclables

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1 au contrat opérationnel de mobilité,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 84
- Contre : 3
- Abstention : 6

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,